

Union du Maghreb Arabe (UMA)

PROJET D'ASSISTANCE TECHNIQUE

POUR L'HARMONISATION DU CADRE LEGAL ET REGLEMNATIRE DU SECTEUR DES TIC DANS LES PAYS DE L'UMA

AVIS GENERAL DE PASSATION DE MARCHE

1. Le Secrétariat Général de l'Union du Maghreb Arabe (UMA) a obtenu un don de la Banque Africaine de Développement (BAD) (Fonds pour la Préparation des Projets d'Infrastructure du Nouveau Partenariat pour le Développement de l'Afrique (NEPAD-IPPF)), pour financer une étude technique en vue de promouvoir le développement du secteur des TIC au sein des pays de l'UMA, et se propose d'utiliser les fonds de ce don pour financer les services de consultants (bureau d'études) devant être acquis dans le cadre de ce projet.
2. Le projet a pour objectif principal d'apporter une assistance technique au Secrétariat Général de l'UMA afin de réaliser une étude d'harmonisation du cadre légal et réglementaire du secteur des TIC dans les pays de l'UMA, qui s'inscrit dans le cadre des projets initiés par le Secrétariat Général de l'UMA visant la définition d'une stratégie Maghrébine de développement commun.

L'objectif principal de cette étude est de mettre en exergue tous les facteurs indispensables ou critiques qu'il faudra prendre en compte dans la mise en œuvre du projet d'harmonisation du cadre légal et réglementaire du secteur des TIC dans les pays membres de l'UMA.

Elle couvrira, notamment l'état des lieux du cadre légal et réglementaire du secteur des TIC dans les pays de l'UMA, un benchmark des meilleures pratiques au niveau international, l'élaboration et l'analyse des modèles d'harmonisation possibles, et proposition d'un plan d'harmonisation progressif pour les pays de l'UMA.

3. Le bureau qui réalisera l'étude sera recruté sur la base d'une liste restreinte.
4. Les marchés financés par le don seront passés conformément aux procédures spécifiées dans les Règles et Procédures pour l'utilisation des consultants, telles que décrites dans l'édition de mai 2008, et tous les consultants répondant aux critères de provenance et d'éligibilité définis dans les Règles et Procédures sont admis à soumissionner. Ces derniers seront choisis conformément aux Règles et Procédures décrites dans l'édition susmentionnée. Les dossiers d'appel d'offres devraient être disponibles en décembre 2009.
5. Les soumissionnaires intéressés et satisfaisants aux critères d'éligibilité peuvent obtenir des informations complémentaires, à l'adresse suivante :

A l'attention de : Monsieur Abdelkader BOUCHENTOUF
**Coordonnateur du Projet – « Etude d'harmonisation du cadre légal et réglementaire
du secteur des TIC dans les pays de l'UMA »**

Agence d'exécution de Projet : Direction des Infrastructures
Secrétariat Général de l'UMA

Adresse géographique : 73, Rue Tensift Agdal

Ville : RABAT.....

Pays : ...MAROC

Tél : +212 537 6813 71/72/73/74

Fax : +212 537 681 377

Email : aekbouchent@yahoo.fr